

L'Ecole ferme... mais les aides familiales revendiquent la revalorisation de leur métier !

Une page qui se tourne, malheureusement...

Au mois de juillet 2011, l'Ecole d'aide familiale de Grangeneuve a fermé ses portes et a remis ses derniers CFC. C'est une page importante qui se tourne dans l'histoire du monde de la santé fribourgeoise, puisque cette école formait depuis 57 ans des aides familiales qui travaillaient ensuite, pour la plupart, dans les établissements de santé du canton de Fribourg, en particulier dans les soins et l'aide à domicile. Mais aussi dans des hôpitaux, dans des Homes, des institutions sociales etc.

Les aides familiales du canton de Fribourg sont organisées sous la forme d'un groupe syndical au sein du SSP région Fribourg. Nous avons toujours regretté et, au fond, n'avons jamais compris la décision – prise au plan fédéral – de mettre un terme à cette profession : en effet, les aides familiales assurent un service important et indispensable à la population, complémentaire d'autres professions (ASSC, aides soignantes, infirmiers/-ières etc.). Par ailleurs, nous pensons que, de par leur polyvalence et leur formation très spécifique, elles ne seront pas réellement remplacées dans les tâches, très spécifiques, qu'elles assument au quotidien. C'est donc une perte importante.

... malgré une demande toujours plus forte

La formation très spécifique d'aide familiale leur permet à la fois d'assurer des soins de base, mais aussi d'assurer des services aux personnes âgées ayant fait le choix de rester à domicile (économie familiale, suivi des situations). Or, on sait qu'à l'avenir, il y aura de plus en plus de personnes âgées qui resteront à domicile, pour plusieurs raisons : choix personnels, évolution démographique etc.. C'est également une option prise par les pouvoirs publics – pour des questions de coûts, cette fois-ci – de développer le maintien à domicile. Dans ce contexte, la disparition de la fonction d'aide familiale nous paraît pour le moins contradictoire.

Les aides familiales sont toujours là, elles...

Si l'Ecole a fermé ses portes, le groupe syndical des aides familiales souhaite rappeler que la profession va continuer à exister pendant de très nombreuses années encore : un nombre important d'aides familiales ont été certifiées récemment, et vont très certainement poursuivre leur carrière professionnelle dans cette profession. Suite à la fermeture de l'Ecole, la crainte est grande que, peu à peu, leur profession soit mise de côté, dévalorisée et oubliée. Le groupe syndical va s'employer à continuer à faire reconnaître cette profession. Nous avons ainsi rencontré Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, au mois de juin 2010, afin de lui faire part de nos préoccupations.

... et souhaitent la revalorisation de leur profession !

Les aides familiales ont demandé, il y a de nombreuses années déjà, à ce que leur profession puisse être réévaluée selon la méthode EVALFRI, comme cela a été le cas de nombreuses professions à l'Etat et dans le secteur parapublic. Après presque une dizaine d'années d'attente, cette réévaluation est enfin en cours, et les résultats devraient être connus d'ici la fin de l'année.

Le groupe syndical des aides familiales a participé activement à cette procédure, dans le but de défendre la fonction et d'obtenir une revalorisation salariale. Nous avons ainsi produit, avec les aides familiales des différents services d'aide et de soins à domicile du canton de Fribourg, un « document de référence » (disponible sur notre site internet : www.ssp-fribourg.ch) qui a pour but de présenter au mieux les différentes facettes de la fonction d'aide familiale et d'argumenter en faveur d'une réévaluation à la hausse du salaire des aides familiales, qui nous paraît actuellement sous-évalué. Nous avons également organisé deux séances de discussion autour des questionnaires qui ont été remplis et envoyés à la Commission d'évaluation des fonctions (CEF), avec la participation des personnes désignées et de leurs collègues. Le groupe syndical SSP des aides familiales a aussi participé à la séance de validation des questionnaires.

Comme l'a indiqué Mme Demierre (nous la prenons au mot) lors de la séance de clôture de l'Ecole d'aide familiale, nous souhaitons qu'il y ait une véritable *revalorisation* des conditions de salaires des aides familiales – et pas uniquement une réévaluation. Les aides familiales dans le canton de Fribourg sont en effet actuellement colloquées dans les classes de salaires 7-9, la classe 7 n'étant, selon notre expérience, plus usitée car nettement trop basse par rapport à la formation et aux compétences des aides familiales.

Complexification de la profession

Au cours des années, la fonction d'aide familiale s'est nettement complexifiée, et la formation est devenue plus exigeante. D'une simple attestation, la formation d'aide familiale est à présent de niveau CFC, avec une formation de trois ans. Par ailleurs, la profession d'aide familiale s'est développée et a accompagné l'évolution de la société. La tendance aux hospitalisations réduites et l'entrée toujours plus tardive dans les homes renforcent les besoins de prise en charge globale à domicile. On remarque ainsi que les aides familiales sont confrontées à un nombre toujours plus important de situations liées à la psychiatrie. Les besoins ont tendance à augmenter, notamment avec la paupérisation d'une partie de la population. Les situations sont plus difficiles à gérer, avec l'évolution et l'éclatement du tissu familial, de même que la multiplication des situations de crise.

Objectif : classe de salaire 10, au moins !

De ce point de vue, nous estimons que la fonction d'aide familiale est actuellement sous-rémunérée. En effet, de nombreuses professions de niveau CFC sont colloquées dans les classes de salaire 10 et plus. Dans le cadre de la réévaluation de la fonction d'aide familiale, le groupe syndical a ainsi demandé à ce que la fonction d'aide familiale soit colloquée au moins dans la classe salariale 10.

Contacts :	- Colette Delley, aide familiale	079 846 09 77
	- Josiane Tinguley, aide familiale	079 252 56 43
	- Rita Dupré, aide familiale	079 545 34 58
	- Gaétan Zurkinden, secrétaire régional SSP	079 462 12 83